

217C0324  
FR0010795476-OP003-AS03

1<sup>er</sup> février 2017

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

**A2MICILE EUROPE**

(Alternext)

Le 31 janvier 2017, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société A2MICILE EUROPE, déposée par SwissLife Banque Privée, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée VLC Holding, laquelle agit de concert avec M. Joël Chaulet, Mme Estelle Vogel, et MM. Alain Lerasle et Vincent Chaulet (cf. Décision & Information 217C0317 du 31 janvier 2017).

La note d'information de la société VLC Holding (visa n°17-043 du 31 janvier 2017) et la note en réponse de la société A2MICILE EUROPE (visa n°17-044 du 31 janvier 2017) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 2 au 22 février 2017 inclus**.

Tradition Securities and Futures se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions A2MICILE EUROPE non détenues par les membres du concert susvisé.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.